

SAINTE-SOPHIE

SAINTE-ANNE-  
DES-PLAINES

Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement

Québec



SAINT-JÉRÔME

MIRABEL

Conduite de GNR projetée

Conduite existante transmission - TQM

Point  
de raccordement

Infos : <https://bit.ly/44W2PGT>

## Compte rendu de la période d'information publique du 18 septembre au 18 octobre 2023

# Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel

Initiateur du projet : Énergir s.e.c.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel* a pris fin le 18 octobre dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 août 2023 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

## Le projet

### Justification et description

Énergir projette de construire une conduite de gaz naturel renouvelable (GNR) raccordant le futur complexe de valorisation de biogaz et de biométhanisation devant être construit par WM sur le lieu d'enfouissement technique (LET) dans la municipalité de Sainte-Sophie, au réseau existant de Gazoduc Trans Québec et Maritime (Gazoduc TQM), situé à Mirabel.

La conduite de raccordement projetée serait d'un diamètre de 16,83 cm et d'une longueur d'environ 10 km. Elle serait enfouie à une profondeur minimale de 1,6 m en zone cultivée et de 1,2 m en zone boisée. Le projet permettrait de valoriser les biogaz captés et générés par les matières organiques résiduelles récupérées. À terme, Énergir projette d'injecter annuellement environ 80 millions de m<sup>3</sup> de GNR dans le réseau gazier. Des infrastructures hors sol sont également prévues au projet. Au point de départ sur la propriété de WM, un poste d'injection et une gare de raclage seront notamment érigés, et au point d'arrivée, une autre gare de raclage. Deux postes de vannes de sectionnement sont prévus au projet. L'un serait construit sur la propriété de WM et l'autre au point de raccordement du réseau de Gazoduc TQM. Le projet représente un investissement qui s'élève à 35 M\$.

Le long de cette conduite de raccordement, Énergir prévoit l'acquisition d'une emprise permanente (servitude) d'une largeur de 23 m qui sera déboisée, lorsque requis. Les travaux d'aménagement et de construction prévus affecteront temporairement les activités et les superficies agricoles en milieu cultivé. Les propriétaires concernés seront dédommagés, selon un mode de compensations établi, pour les pertes et inconvénients encourus ainsi que pour l'acquisition des servitudes.

## Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans le centre de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- L'impact de l'approvisionnement en gaz naturel renouvelable (GNR) sur des entreprises environnantes;
- La source du GNR (matières résiduelles détournées de l'enfouissement);
- Les eaux souterraines;
- La consultation auprès des autochtones;

- L'utilisation des conduites actuelles de transport de GNR;
- Le calcul des quantités de GNR prévus pour l'approvisionnement;
- La compensation pour la perte de boisés;
- La compensation pour les agriculteurs;
- Le prix du GNR;
- Les conséquences sur le gazoduc en cas de catastrophes naturelles;
- La captation du méthane;
- La fiabilité de l'approvisionnement en GNR;
- L'avenir du GNR comme source d'énergie.

Visionnez la séance publique d'information pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et Énergir sur les sujets mentionnés ci-haut : [lien vers webdiffusion](#).

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, la communauté mohawk de Kanesatake était susceptible d'être touchée par le projet.

Une consultation d'information a été amorcée auprès de la communauté mohawk de Kanesatake le 6 juillet 2022 par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Cependant, malgré les rappels effectués, aucun retour de la part de la communauté n'a été fait auprès du Ministère dans le cadre de ce projet. Il n'y a aucune action spécifique en cours auprès de la communauté.

## Les activités d'information et de communication

### La séance publique d'information

<b>Date</b>	3 octobre 2023
<b>Lieu</b>	Parc du Domaine Vert à Mirabel
<b>BAPE : Animation</b>	Karine Lavoie
<b>BAPE : Modératrices</b>	Stéphanie Lapierre-Vilandré, Shirley Bishop
<b>Initiateur du projet</b>	Énergir s.e.c.
<b>Assistance en salle</b>	15 personnes
<b>Assistance en ligne</b>	10 personnes
<b>Durée</b>	1 h 45
<b>Nombre de questions posées</b>	14

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un premier [communiqué](#) de presse a été publié le 18 septembre 2023 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 3 octobre 2023, date de la séance publique d'information.
- Un deuxième [communiqué](#) de presse a été publié le 19 septembre 2023 afin de convier les membres des médias à un breffage le 20 septembre 2023. Lors de sa présentation, le BAPE a abordé, entre autres, [sa mission, ses rôles](#) et [l'implication des citoyennes et citoyens](#) lors d'une période d'information publique sur un projet. Un rappel de ce communiqué fut diffusé le matin de la tenue du breffage médias.

## Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ([www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca)) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

## Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook* et *LinkedIn* pour informer la population.

### Facebook – 6 039 abonnés – 6 publications et 2 diffusions

- Le BAPE a rejoint 180 personnes en moyenne par publication;

### LinkedIn – 1 103 abonnés – 4 publications

- L'organisme a rejoint 275 personnes en moyenne par publication.

## Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau

Gazoduc TQM à Mirabel, le BAPE crée une liste d'envoi spécifique afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 298 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Une lettre d'information a également été acheminée à tous les propriétaires fonciers concernés par ce projet par l'intermédiaire de l'initiateur. À la demande du BAPE, Énergir s'est chargé d'apposer les étiquettes sur les enveloppes transmises cachetées et de les transmettre par la poste afin de respecter les principes légaux de protection des renseignements personnels et de s'assurer que les coordonnées des propriétaires fonciers demeurent confidentielles.

## Publicité

Une publicité d'un quart de page couleur a également été diffusée dans le mensuel L'Info Mirabel.

Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel

**Séance publique d'information**  
 3 octobre 2023 à 19 heures  
 Salle Yvon-Labrie  
 Parc du Domaine Vert  
 10 423, montée Sainte-Marianne à Mirabel  
 Entrée gratuite pour tous en mentionnant le BAPE.

Venez poser vos questions à l'initiateur du projet!

Vous avez jusqu'au 18 octobre 2023 pour transmettre une demande de consultation publique.

En direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE

bape.gouv.qc.ca

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
 Québec

## Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau Gazoduc TQM à Mirabel, le BAPE a demandé à 5 municipalités et

2 MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la municipalité de Sainte-Sophie, entre autres, a diffusé sur les médias sociaux, sur son site Web et dans son infolettre les informations du BAPE.

## Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Hôtel de Ville de Sainte-Sophie	2199, boulevard Sainte-Sophie Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

## La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Hebdomadaire
13 septembre 2023	Info Laurentides
20 septembre 2023	Info Mirabel

## Relations avec les médias

### Les relations de presse

Le BAPE a tenu un breffage médias le 20 septembre 2023 à 10 h. À la suite de sa diffusion en direct, le breffage a été rendu disponible pour un visionnement en différé sur la page Facebook du BAPE et sur son site Web. Au total, ce sont 11 personnes qui ont participé au breffage médias et 21 personnes l'ont consulté pendant la durée de la période d'information publique.

Un rappel médias par le biais de CNW a été transmis le matin de la séance publique d'information aux médias nationaux et aux hebdomadaires régionaux des Laurentides.

### La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 18 septembre au 18 octobre 2023, l'article *Un projet de gazoduc entre Ste-Sophie et Mirabel* a été

publié dans la plateforme de la radio CIME 104,9 de St-Jérôme. Cet article a abordé notamment la conduite de 10 km, le déboisement requis, la servitude et l'investissement de 35 millions de dollars.

Québec, le 18 octobre 2023

*Karine Lapierre pour*

Stéphanie Lapierre-Vilandr , conseill re en communication et charg e du dossier